

## COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 25 Janvier 2016

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Le Conseil, après étude et délibération, soucieux de vouloir éviter un procès à l'issue incertaine à la commune, décide par 10 voix pour et 2 abstentions de rembourser à titre exceptionnel la totalité de la Retenue de Garantie à l'entreprise LEBOURCQ par Maître DELTOUR mandataire judiciaire chargé de la liquidation.  
Cette dépense sera inscrite au budget 2016.
- Monsieur le Maire présente au Conseil la proposition d'achat de M. POLLEY co-gérant de la société 2P2A Immobilier concernant le hangar situé Rue du Muguet.  
Cette offre s'élève à 35 000€. Le Conseil Municipal décide de refuser cette proposition.
- Suite à la présentation du projet par le Maître d'Œuvre "VRD Partenaire", Monsieur le Maire en rappelle les grandes lignes. Le Conseil décide par 10 voix pour et 2 abstentions :
  - \* d'accepter le projet proposé concernant la "Rue des Moncheux" et "Place Marmery",
  - \* de lancer le dossier de consultation des entreprises,
  - \* d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires.
- Monsieur le Maire donne lecture du document de GRDF Collectivités Est proposant de percevoir de manière pluriannuelle la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution gaz exploités par GRDF. Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

Le Maire,

Richard FERNANDEZ